

ASSEMBLEE NATIONALE

VI^{EME} LEGISLATURE DE LA IV^{EME} REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Direction des services législatifs

Division des commissions

Section des travaux en commission

Commission des relations extérieures
et de la coopération

Année 2022 1^{ère} Session ordinaire

DSL/DC/STC/CREC/R1

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

**PROJET DE LOI AUTORISANT L'ADHESION DU TOGO A LA
CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION
DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE
ADOPTEE LE 14 MAI 1966 A RIO DE JANEIRO.**

Adopté par la commission

Article premier : Est autorisée, l'adhésion du Togo à la Convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique adoptée le 14 mai 1966 à Rio de Janeiro.

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.